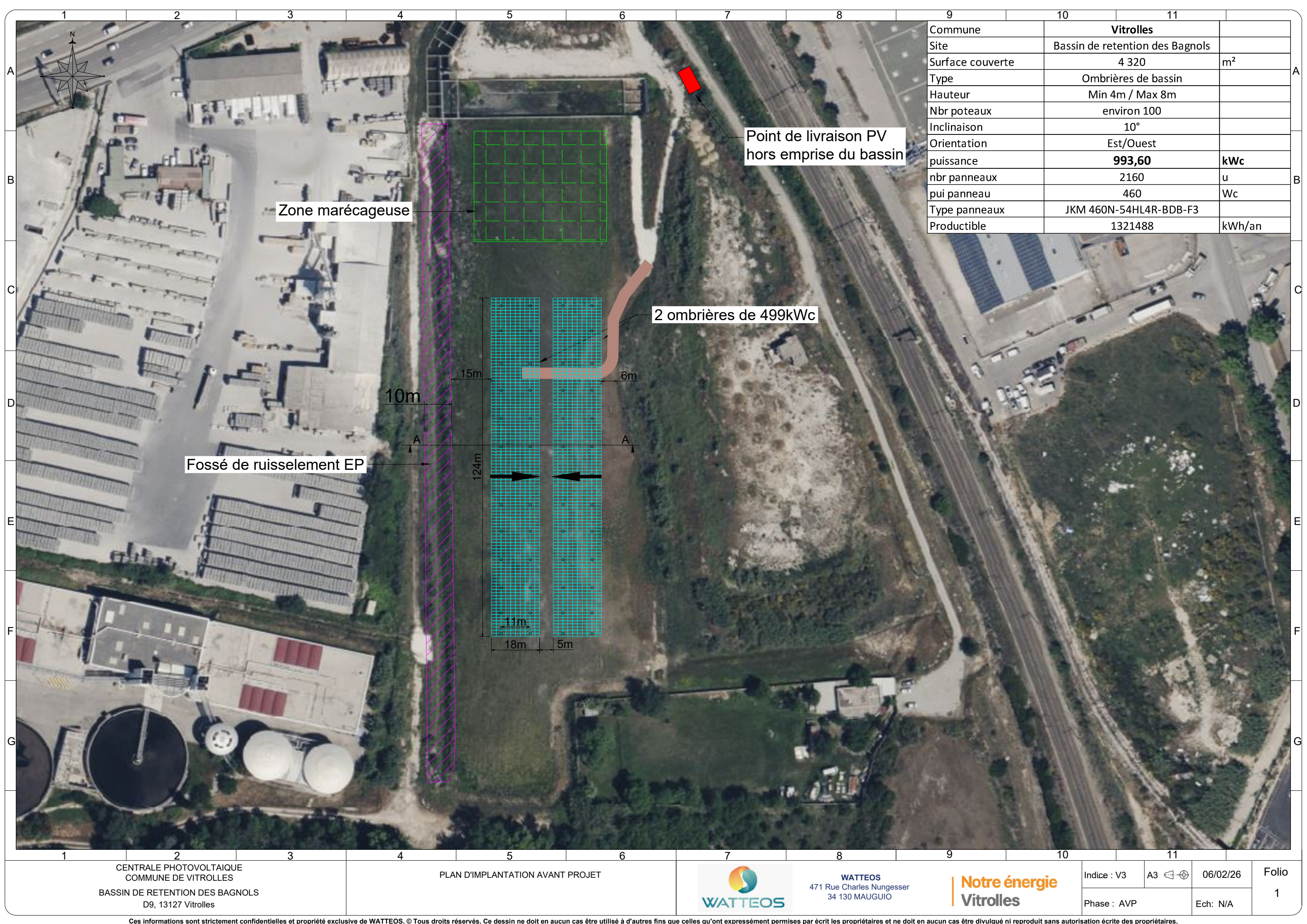
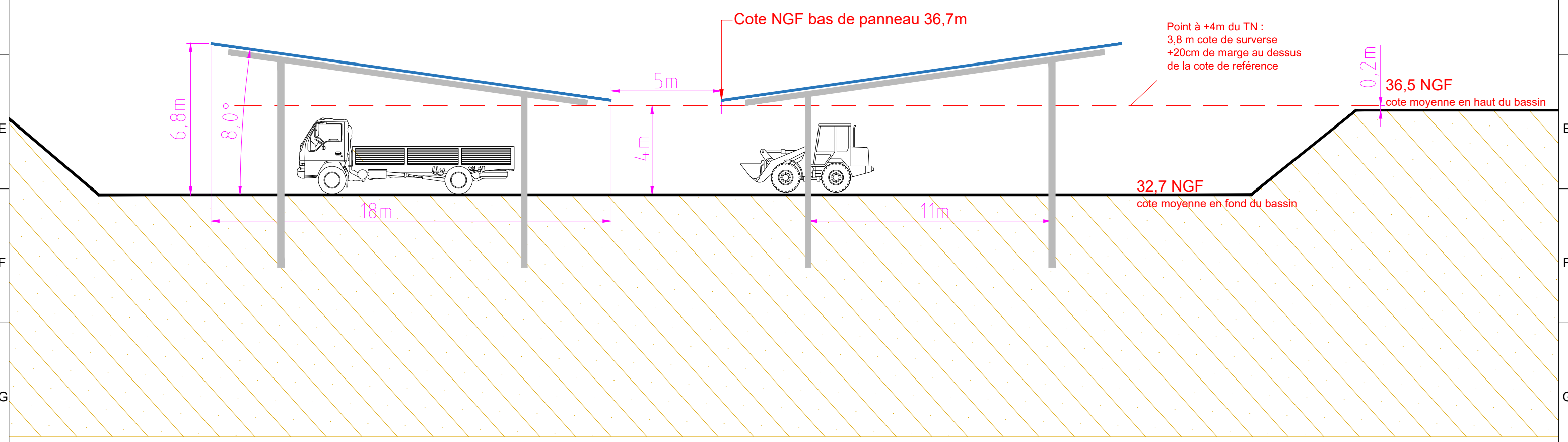




Commune	Vitrolles	
Site	Bassin de retention des Bagnols	
Surface couverte	4 320	m²
Type	Ombrières de bassin	
Hauteur	Min 4m / Max 8m	
Nbr poteaux	environ 100	
Inclinaison	10°	
Orientation	Est/Ouest	
puissance	993,60	kWc
nbr panneaux	2160	u
pui panneau	460	Wc
Type panneaux	JKM 460N-54HL4R-BDB-F3	
Productible	1321488	kWh/an

Vue en coupe des ombrières de bassin des Bagnols

Elévation de principe Ombrière de bassin



Vue en coupe des ombrières

Bassin des bagnols: le terrain naturel du bassin au point bas est de 32,7 NGF et la côte moyenne en haut du bassin de 36,5 m NFG. Ce qui donne une côte de surverse du bassin à aujourd’hui de: +3,8 m TN.

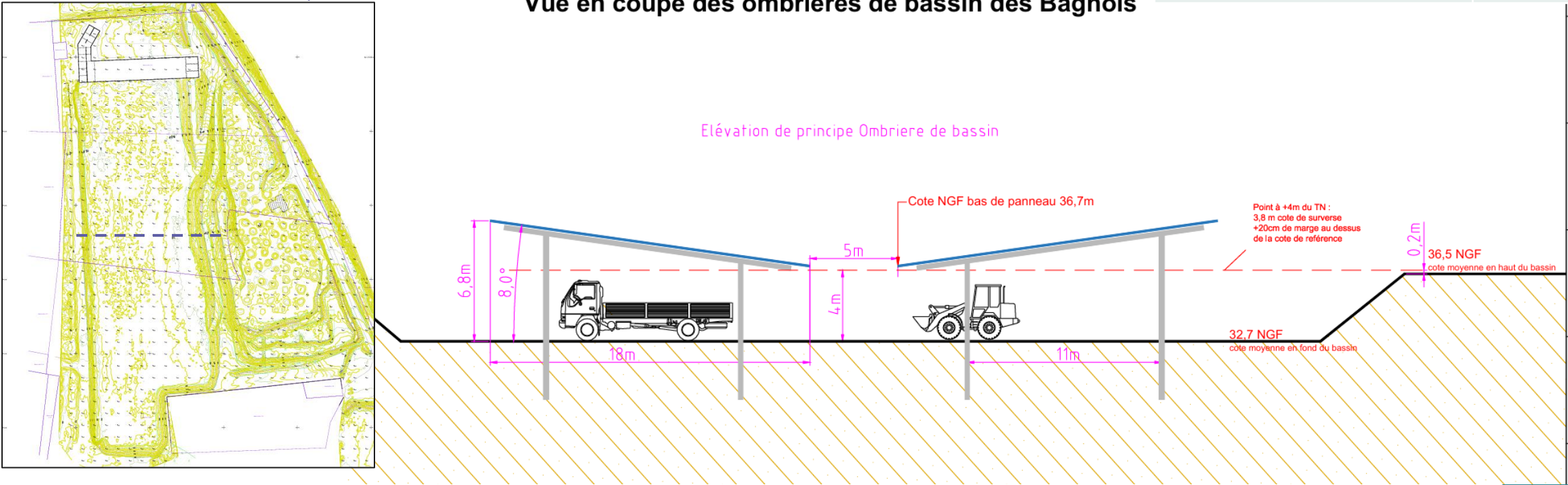
Suivant les prescriptions du PLUi: les panneaux et équipements sensibles sont surélevés par rapport à la côte des PHE: +20 cm, et le point de livraison est localisé en dehors du bassin (page 2). Soit un point bas des ombrières à **+4,0 m TN**.

Cette configuration permet dans le même temps l’opération d’entretien mécanique annuelle sur le bassin.

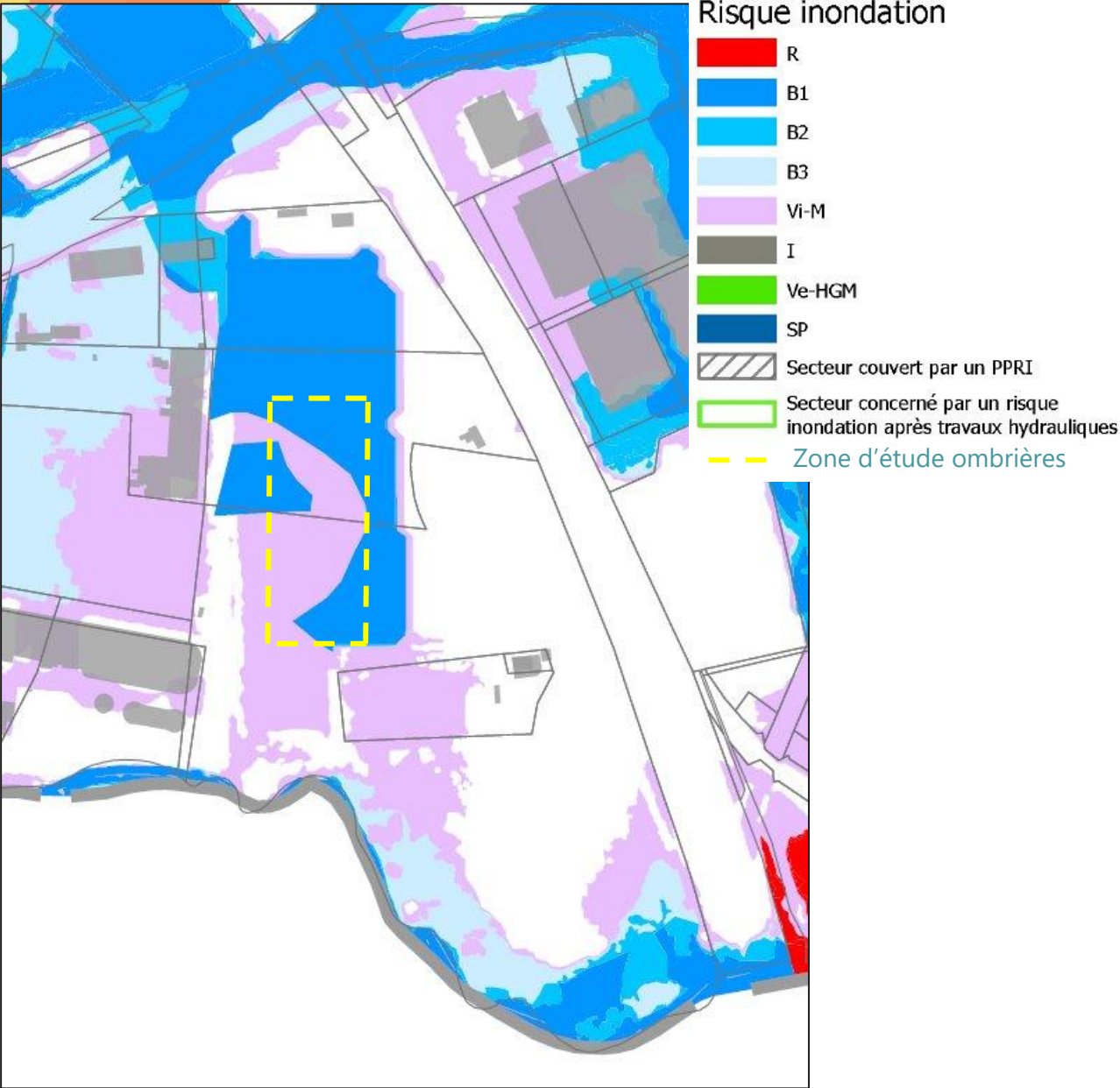
Élément	Caractéristique
Hauteur minimum	4 m
Hauteur maximum	6,8 m
Point médian	5,4 m
Inclinaison	8°

Localisation de la vue en coupe

Vue en coupe des ombrières de bassin des Bagnols

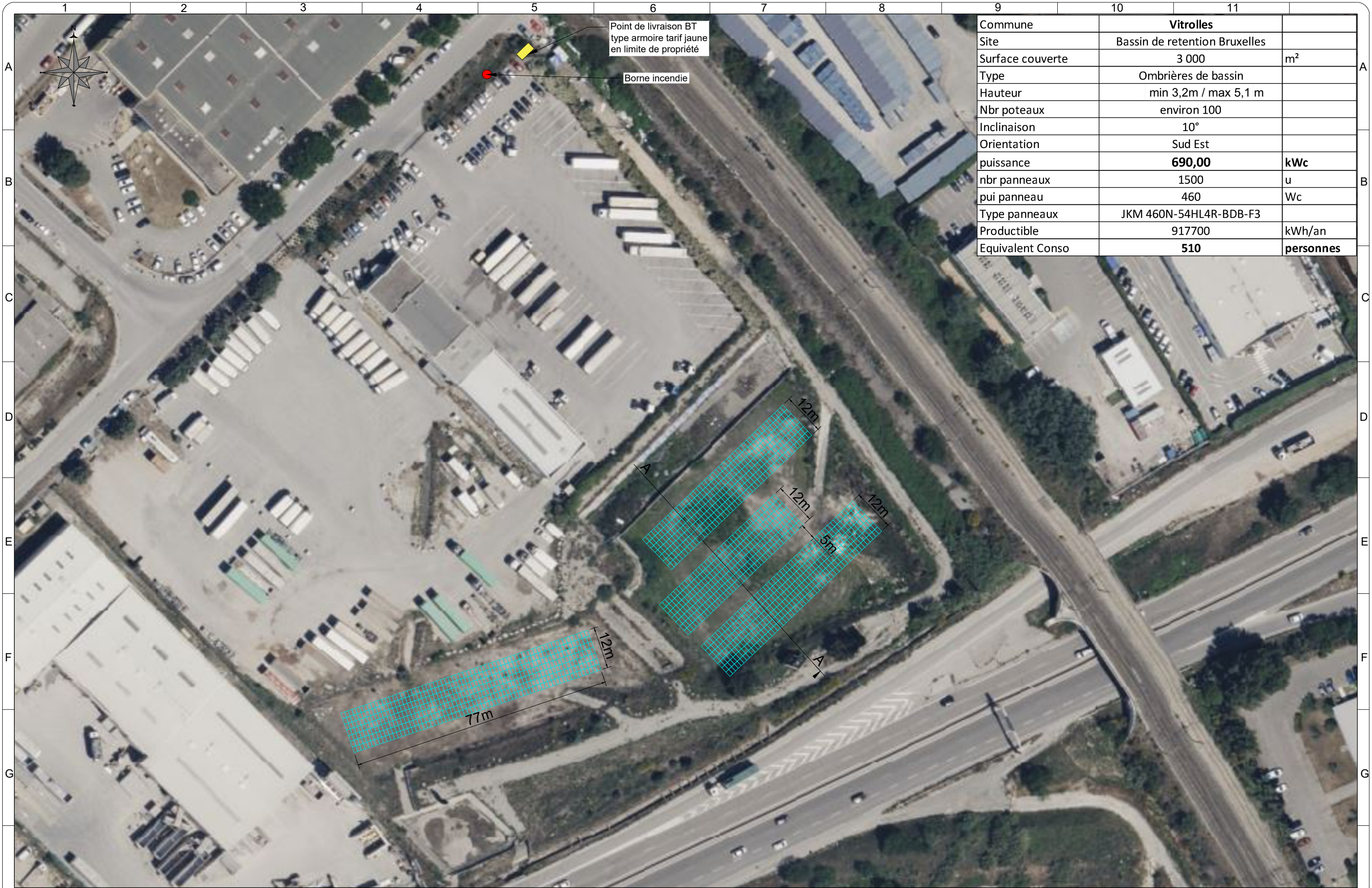


Zonage du bassin des Bagnols



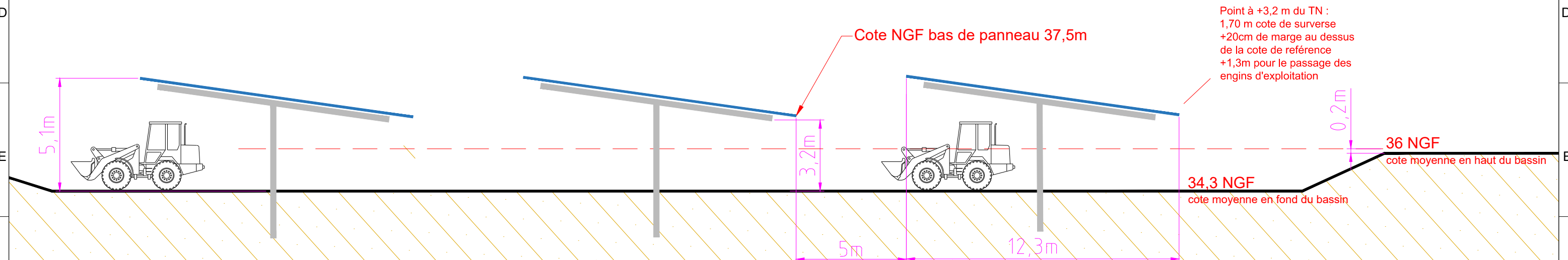
Catégories		Zone R	Zone B1
Constructions* et installations techniques*	Construction* ou installation destinée à améliorer l'écoulement ou le stockage des eaux, à réduire le risque ou à favoriser l'intervention des secours	Autorisé	
	Construction* ou aménagement lié à la gestion des cours d'eau, à l'exploitation des réseaux d'eau et d'assainissement, d'énergie ou de communication	Autorisé à condition : - de limiter leur impact sur l'écoulement - que leur localisation dans la zone soit indispensable à leur bon fonctionnement ; - que les éléments techniques vulnérables soient surélevés d'au minimum +1,20 m par rapport au terrain naturel ou +0,20 m au-dessus de la cote de référence	

Catégories		Vi - M	Ve - HGM
Constructions* et installations techniques*	Construction* ou installation destinée à améliorer l'écoulement ou le stockage des eaux, à réduire le risque ou à favoriser l'intervention des secours	Autorisé	
	Construction* ou aménagement lié à la gestion des cours d'eau, à l'exploitation des réseaux d'eau et d'assainissement, d'énergie ou de communication	Autorisé à condition : - de limiter leur impact sur l'écoulement - et que leur localisation dans la zone soit indispensable à leur bon fonctionnement - que la cote de premier plancher soit surélevée par rapport au terrain naturel d'au minimum : +0,20 m +0,50 m	



Commune	Vitrolles	
Site	Bassin de retention Bruxelles	
Surface couverte	3 000	m²
Type	Ombrières de bassin	
Hauteur	min 3,2m / max 5,1 m	
Nbr poteaux	environ 100	
Inclinaison	10°	
Orientation	Sud Est	
puissance	690,00	kWc
nbr panneaux	1500	u
pui panneau	460	Wc
Type panneaux	JKM 460N-54HL4R-BDB-F3	
Productible	917700	kWh/an
Equivalent Conso	510	personnes

Vue en coupe des ombrières de bassin de Bruxelles



Vue en coupe des ombrières

Bassin de Bruxelles : le terrain naturel du bassin au point bas est actuellement à 34,3 m NGF et la côte moyenne au point haut du bassin de 36 m NGF. Ce qui donne une côte de surverse du bassin de +1,7 m TN.

Suivant les prescriptions du PLUi: les panneaux et équipements sensibles sont surélevés par rapport à la côte des PHE: +20 cm, et le point de livraison est localisé en dehors du bassin (page 2), le point bas minimum de l'ombrière est de +1,9 m TN.

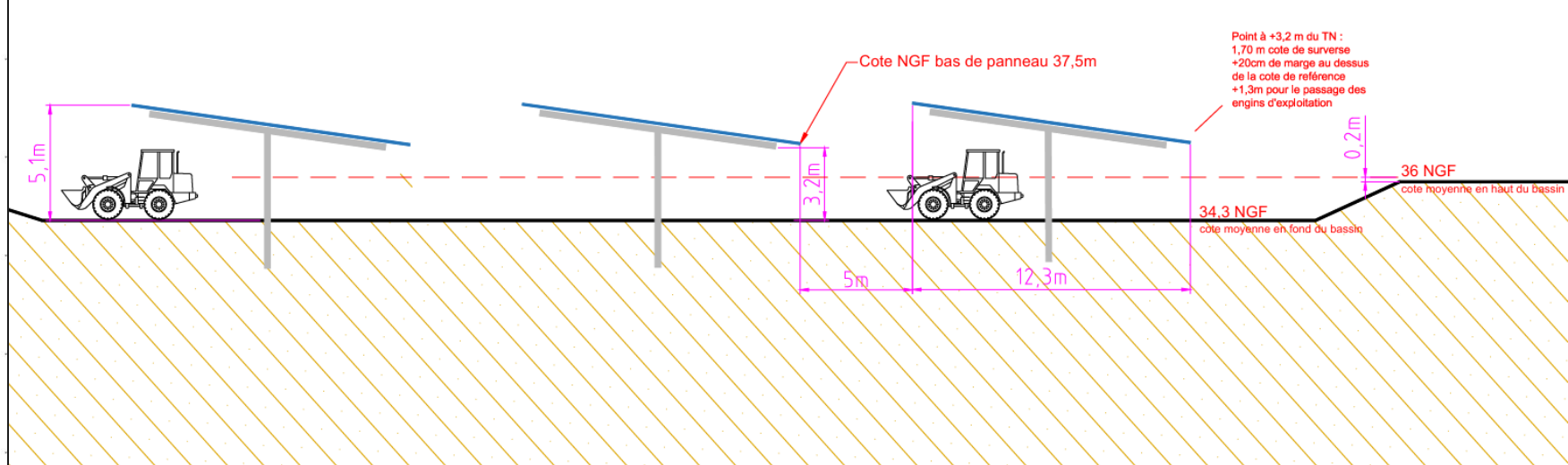
Considérant l'opération d'entretien mécanique annuelle sur le bassin, **le point bas des ombrières est élevé de 1,3 m, soit à +3,2 m TN.**

Élément	Caractéristique
Hauteur minimum	3,2 m
Hauteur maximum	5,1 m
Point médian	4,15 m
Inclinaison	8°

Localisation de la vue en coupe



Vue en coupe des ombrières de bassin de Bruxelles



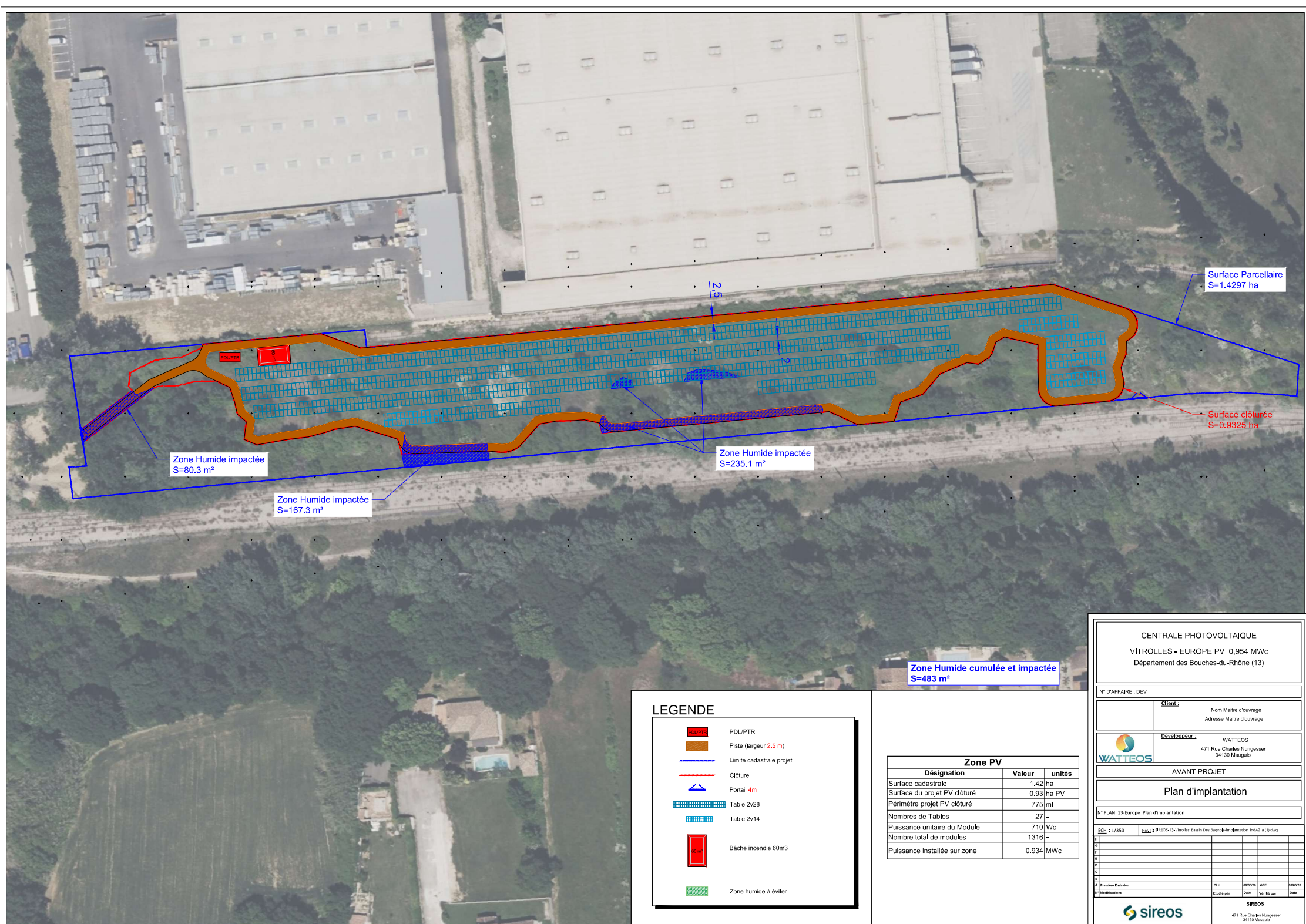
Zonage du bassin de Bruxelles

Risque inondation

- R
- B1
- B2
- B3
- Vi-M
- I
- Ve-HGM
- SP
- Secteur couvert par un PPRI
- Secteur concerné par un risque inondation après travaux hydrauliques
- Zone d'étude ombrières



Catégories		Zone R	Zone B1
Constructions* et installations techniques*	Construction* ou installation destinée à améliorer l'écoulement ou le stockage des eaux, à réduire le risque ou à favoriser l'intervention des secours	Autorisé	
	Construction* ou aménagement lié à la gestion des cours d'eau, à l'exploitation des réseaux d'eau et d'assainissement, d'énergie ou de communication	Autorisé à condition : - de limiter leur impact sur l'écoulement - que leur localisation dans la zone soit indispensable à leur bon fonctionnement ; - que les éléments techniques vulnérables soient surélevés d'au minimum +1,20 m par rapport au terrain naturel ou +0,20 m au-dessus de la cote de référence	



LEGENDE

- PDL/PTR
- Piste (largeur 2,5 m)
- Limite cadastrale projet
- Clôture
- Portail 4m
- Table 2v28
- Table 2v14
- Bâche incendie 60m3
- Zone humide à éviter

Zone PV		
Désignation	Valeur	unités
Surface cadastrale	1,42	ha
Surface du projet PV clôturé	0,93	ha PV
Périmètre projet PV clôturé	775	ml
Nombres de Tables	27	-
Puissance unitaire du Module	710	Wc
Nombre total de modules	1316	-
Puissance installée sur zone	0,934	MWc

CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE

VITROLLES - EUROPE PV 0,954 MWc

Département des Bouches-du-Rhône (13)

N° D'AFFAIRE : DEV

Client :

Nom Maître d'ouvrage
Adresse Maître d'ouvrage

Developpeur :

WATTEOS
471 Rue Charles Nungesser
34130 Mauguio

AVANT PROJET

Plan d'implantation

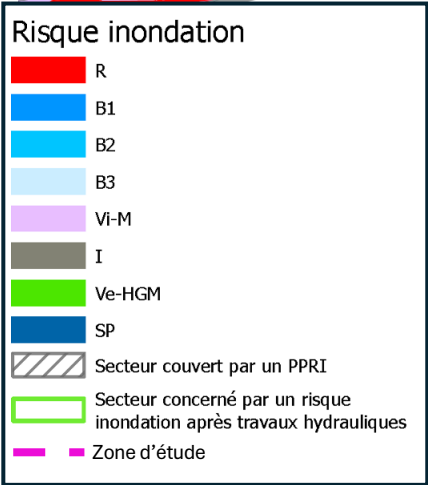
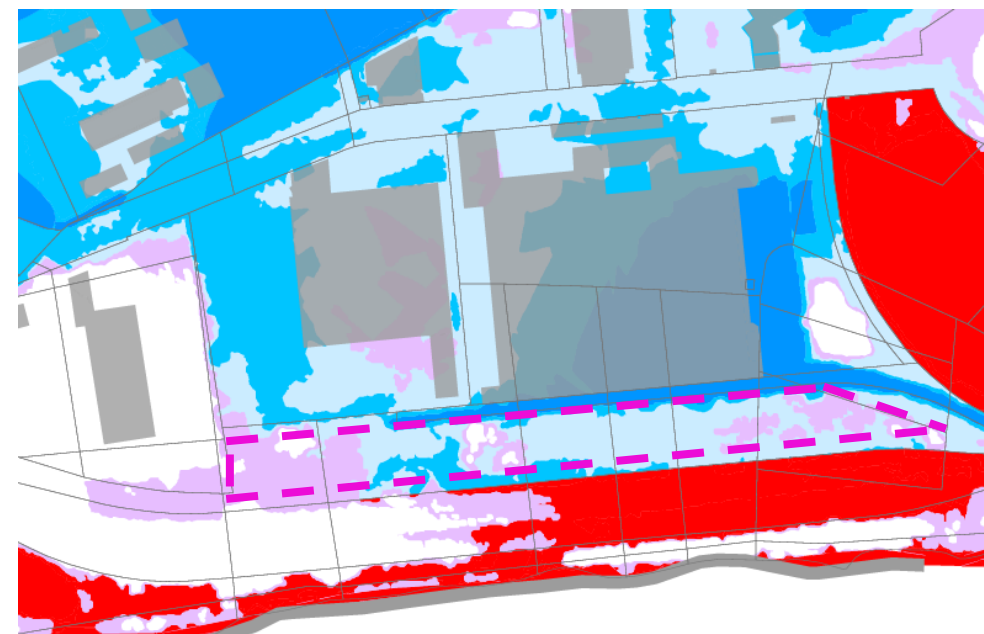
N° PLAN: 13-Europe_Plan d'implantation

ECN 1/350 13-Europe_Plan d'implantation_01_01_2024

1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
32					
33					
34					
35					
36					
37					
38					
39					
40					
41					
42					
43					
44					
45					
46					
47					
48					
49					
50					
51					
52					
53					
54					
55					
56					
57					
58					
59					
60					
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
69					
70					
71					
72					
73					
74					
75					
76					
77					
78					
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					
91					
92					
93					
94					
95					
96					
97					
98					
99					
100					

SIREOS
471 Rue Charles Nungesser
34130 Mauguio

Zonage du délaissé de l'Europe



Catégories		Zone R	Zone B1
Autres usages et occupations spécifiques	Éoliennes et unités de production d'énergie renouvelable solaire au sol	Autorisées sous réserve que les dispositifs sensibles soient situés +1,20 m au-dessus du terrain naturel ou +0,20 m au-dessus de la cote de référence.	

Catégories		SP	B2	B3
Autres usages et occupations spécifiques	Éoliennes et unités de production d'énergie renouvelable solaire au sol	Autorisées sous réserve que les dispositifs sensibles soient situés +1,20 m au-dessus du terrain naturel ou +0,20 m au-dessus de la cote de référence		Autorisées sous réserve que les dispositifs sensibles soient situés +0,70 m au-dessus du terrain naturel ou +0,20 m au-dessus de la cote de référence

Catégories		Vi - M	Ve - HGM
Autres usages et occupations spécifiques	Éoliennes et unités de production d'énergie renouvelable solaire au sol	Autorisées à condition que les dispositifs sensibles soient situés +0,20 m au-dessus du terrain naturel.	
			Autorisées à condition que les dispositifs sensibles soient situés +0,50 m au-dessus du terrain naturel.

PLUi du Pays d'Aix-Marseille Provence